

UN NOUVEAU LABEL POUR SOUTENIR LES EQUIPES DE FRANCE DE SKI ET DE SNOWBOARD

La Fédération Française de Ski lance son label « Villes et Villages Amis des Equipes de France ».

La France accueille en moyenne 15 étapes de Coupe du Monde et plus de 200 épreuves de niveau international. Des millions de téléspectateurs dans le Monde suivent ces compétitions qui offrent une exposition considérable à la montagne française.

Hissant la France au rang de 1^{ère} nation mondiale en termes de résultats aux Mondiaux 2015, les Equipes de France sont largement visibles sur les écrans du monde entier (+ de 2 milliards de visionnages cumulés pour l'ensemble des disciplines olympiques «FFS» en 2014-2015) ; elles sont de formidables ambassadeurs des territoires de montagne et contribuent par conséquent à leur attractivité.

Par ailleurs, nos champions sont les idoles des jeunes (futurs) skieurs, éveillent des vocations et en amènent certains à faire de leur passion un métier, en s'orientant par exemple vers les formations de Moniteurs de Ski ou de Pisteurs-Secouristes.

Les Equipes de France de Ski et de Snowboard constituent en ce sens un formidable vecteur de développement pour la montagne française, son activité et sa culture.



POURQUOI DEVENIR « VILLES ET VILLAGES AMIS DES EQUIPES DE FRANCE » ?

L'engagement d'une commune dans cette labellisation cimente sa volonté de soutenir les Equipes de France de Ski et de Snowboard, formalise son engagement à perpétuer l'excellence française et consacre le rôle important des Equipes de France dans l'activité et l'attractivité de la montagne française.

Il permet par ailleurs de récompenser les actions menées par les collectivités locales en faveur du développement du ski de compétition en particulier, et du ski en général.

Cet engagement a enfin vocation à faire connaître et valoriser les communes qui soutiennent la pratique du ski et/ou qui s'engagent directement dans l'organisation d'événements.

COMMENT DEVENIR « VILLES ET VILLAGES AMIS DES ÉQUIPES DE FRANCE » ?

Pour accompagner le lancement officiel du label « Villes et Villages Amis des Équipes de France », la FFS a mis en place un tout nouveau site internet dédié à ce dispositif : amis.ffs.fr.

Cette nouvelle plateforme est le point central pour toutes les démarches liées au label ; il permet notamment d'adhérer au dispositif directement en ligne.

Aussi, ce nouveau site :

- présente le dispositif et ses objectifs,
- permet aux communes intéressées de devenir, via un formulaire en ligne sécurisé, « Villes et Villages Amis des Equipes de France de Ski et de Snowboard »,
- détaille les conditions d'adhésion et les modalités de cotisation annuelle,
- formalise les conditions d'attribution des « flocons » aux communes labellisées,
- offre un ensemble d'outils de communication pour que les communes puissent valoriser cet engagement.

QU'AMÈNE MON ENGAGEMENT EN TANT QUE « VILLES ET VILLAGES AMIS DES ÉQUIPES DE FRANCE » ?

► UNE SIGNALÉTIQUE VISIBLE ET VALORISANTE

La communication du dispositif repose notamment sur la mise en place de panneaux de signalétique, à l'entrée des communes, pour formaliser et valoriser l'engagement de la collectivité.

Ces panneaux sont complétés par des « flocons » (de 1 à 4) pour distinguer les différents niveaux d'engagement pour le ski de la commune.

► UN DISPOSITIF D'ANIMATION EN DIRECTION DES ÉCOLES :

A partir du début d'année 2016, puis chaque année, sera lancé pour toutes les communes adhérentes un grand jeu concours destiné aux écoles.

Ce concours permet de créer du lien et des échanges entre les athlètes des Equipes de France, ambassadeurs de la montagne française, et les skieurs de demain.

La participation des communes sera valorisée au sein de la communication de la FFS.

► UN KIT DE COMMUNICATION :

Chaque commune adhérente se verra remettre un kit de communication (édition et digital), permettant de mettre en avant son engagement et de le valoriser au sein de sa communication interne et externe.

Ce kit comprendra notamment : le logotype, des outils « prints », des bannières web, une newsletter, ...

► L'INTÉGRATION À UN DISPOSITIF DE PROMOTION NATIONALE :

Ce nouveau label sera bien entendu mis en avant au niveau national par une campagne de communication spécifique organisée par la FFS.

Celle-ci s'appuiera notamment sur :

- les réseaux sociaux avec une communication « affinitaire », pour renforcer l'engagement des communes qui auront adhéré au dispositif,
- une campagne de Relations Presse,
- une campagne d'emailing auprès des 130 000 licenciés FFS pour valoriser les communes impliquées,
- une communication « grand public » via les outils de la FFS (web et print).

VOUS SOUHAITEZ FAIRE PARTIE DE
L'AVENTURE EN SOUTENANT

LES EQUIPES DE FRANCE DE SKI ET DE
SNOWBOARD ?

POUR PLUS D'INFORMATIONS ET
POUR SOUSCRIRE

AMIS.FFS.FR

